



N° _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le..... نواكشوط

Le Président الرئيس

PROCES VERBAL N° 49/CPMPSS/16

SEANCE DU 15/12/2016

- **point 1: Examen** de la lettre N°2523/M.S/S.G du 07/12/2016 demandant l'autorisation de lancement du projet de DAO N°05/EM/2016/MS relatif à l'acquisition des chaines de froid destinées à certaines structures de santé du pays.
- **Point 2 : Examen** de la lettre N° 0075/UC/MS du 13/12/2016 demandant l'approbation et l'autorisation du lancement d'un DAO N° 01/T/UGP-CHA-CHN/2016 relatif aux travaux de construction d'un Hôpital à Atar et un centre d'hémodialyse à Nouakchott.
- **Point 3 : Examen** de l'extrait du PV N°53 de la CNCMP du 07/12/2016 / relatif au DAO N°01/F/MEN/2016 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements et matériels au profit des lycées pilotes de Kaédi et de Chami.

L'an deux mille seize et le Jeudi 15 Décembre à douze heures, les Commissions de Passation désignées se sont réunies à leur siège afin d'examiner les points ci-dessus énumérés.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1 :


Mode de passation : AAOI
Financement : Budget Etat
Autorité contractante : Ministère de la Santé


- **Examen** de la lettre N°2523/M.S/S.G du 07/12/2016 demandant l'autorisation de lancement du projet de DAO N°05/EM/2016/MS relatif à l'acquisition des chaines de froid destinées à certaines structures de santé du pays.


Décision : la commission n'approuve pas ledit DAO pour les motifs en annexe.

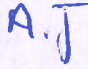
Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould MOHAMED SIDINE / President / CPMPS 

- Enouar Sadatt Ould YARBA 

- Dr Doudou SALL 

- Cheikh Salem TOINSSI 

- Ahmedou Ould TOURAD 

Point 2 :

Mode de passation : AOI

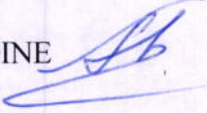
Financement : FSD

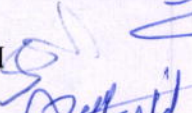
Autorité contractante : Ministère de la Santé/ UGP-CHA-CHN

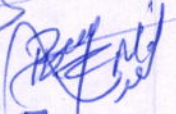
- **Examen** de la lettre N° 0075/UC/MS du 13/12/2016 demandant l'approbation et l'autorisation du lancement d'un DAO N° 01/T/UGP-CHA-CHN/2016 relatif aux travaux de construction d'un Hôpital à Atar et un centre d'hémodialyse à Nouakchott.


Décision : la commission approuve ledit DAO Sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP et du bailleur de fonds.

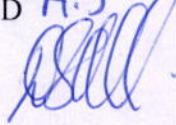
Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould MOHAMED SIDINE 

- Mohamed Vall Ould TIJANI 

- Enouar Sadatt Ould YARBA 

- Ahmedou Ould TOURAD 

- Dr Doudou SALL 

Point 3 :

Mode de passation : AAOI

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : Ministère de l'éducation Nationale

- **Examen** de l'extrait du PV N°53 de la CNCMP du 07/12/2016 / relatif au DAO N°01/F/MEN/2016 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements et matériels au profit des lycées pilotes de Kaédi et de Chami.

Décision : la commission constate la non objection de la CNCMP et fixe la date de dépôt et d'ouverture des offres au Jeudi 16/02/2017.

- **Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.**

- Abderrahmane Ould MOHAMED SIDINE

- Enouar Sadatt Ould YARBA

- Mohamed Vall Ould TIJANI

- Ahmedou Ould TOURAD

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 15 Décembre 2016